



Assemblée générale

Distr. limitée
14 novembre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Deuxième Commission

Point 12 de l'ordre du jour

Rapport du Conseil économique et social

Venezuela* : projet de résolution

Administration publique et développement

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions 50/225 du 9 avril 1996, 53/201 du 15 décembre 1998 et 56/213 du 21 décembre 2001, sur l'administration publique et le développement, ainsi que la résolution 2001/45 du Conseil économique et social du 20 décembre 2001,

Soulignant la nécessité d'initiatives de renforcement des capacités visant à mettre en place des institutions, à mettre en valeur les ressources humaines, à améliorer la gestion financière et à tirer parti de la puissance de l'information et de la technologie,

1. *Prend note* du rapport du Secrétaire général sur le rôle de l'administration publique dans la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire¹;

2. *Réitère* que l'efficacité, l'efficience et la transparence de l'administration publique, aux niveaux national et international, ont un rôle décisif à jouer dans la réalisation des objectifs convenus au plan international, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire² et, dans ce contexte, souligne qu'il est nécessaire de promouvoir le renforcement des capacités administratives et managériales du secteur public, en particulier dans les pays en développement et les pays en transition;

3. *Décide* que le 23 juin sera déclaré Journée des Nations Unies pour la fonction publique, et encourage les États Membres à organiser ce jour-là des manifestations spéciales pour souligner la contribution de la fonction publique au processus de développement;

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine.

¹ A/57/262-E/2002/820.

² Voir résolution 55/2.



4. *Exprime sa profonde appréciation* au Royaume du Maroc pour son offre généreuse d'accueillir le prochain Forum mondial qui doit se tenir à Marrakech en décembre 2002;

5. *Accueille avec satisfaction* l'appui fonctionnel que le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies fournit pour le prochain Forum mondial et demande que cet appui soit assuré également à l'avenir pour les autres forums, conformément à la résolution 56/213 de l'Assemblée générale;

6. *Réitère son appréciation* du rôle que le Réseau d'information en ligne des Nations Unies sur l'administration et la finance publiques joue dans la promotion de l'échange d'informations et de données d'expérience et dans le renforcement de la capacités des pays en développement d'utiliser les technologies de l'information à cette fin, et demande qu'un accent particulier soit mis sur l'échange de données d'expérience ayant trait au rôle de l'administration publique dans la réalisation des objectifs convenus au niveau international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire;

7. *Prie* le Secrétaire général de lui soumettre un rapport à sa cinquante-huitième session, sous la forme qu'il juge appropriée, sur l'application de la présente résolution.
